

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT

Le mercredi 12 décembre 2018 se tient à 18 h 30, au bureau de la MRC du Granit, une séance du comité administratif de la MRC. Madame le préfet, Marielle Fecteau, préside la séance. Les maires, mesdames France Bisson, Julie Morin et messieurs Ghislain Breton, Gaby Gendron, Yvan Goyette et Jeannot Lachance participent à la rencontre.

Étant donné les points à l'ordre du jour, monsieur Martin Robert, agent de développement pour la SDEG est présent.

À titre de secrétaire-trésorière et directrice générale de la MRC, j'agis comme secrétaire de l'assemblée. Madame Sarah Orichefsky m'assiste pour cette tâche.

1.0

QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame le préfet constate le quorum et annonce l'ouverture de la séance.

2.0

ORDRE DU JOUR

Il est demandé au point 8. Varia, le point suivant :

- Invitation – Planification stratégique loisir

C.A. 2018-137

ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE l'ordre du jour ci-dessous soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT
COMITÉ ADMINISTRATIF
ORDRE DU JOUR DU 12 DÉCEMBRE 2018

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2018
4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE
-
5. FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI)
6. FRAIS DE DÉPLACEMENT DE MADAME LE PRÉFET
7. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF
8. VARIA
- Invitation – Planification stratégique loisir

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3.0

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2018**C.A. 2018-138****PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2018**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du comité administratif de la MRC du Granit du 26 novembre 2018 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.0

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

Aucun sujet n'est traité.

5.0

FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI)**C.A. 2018-139****FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI), DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE, PROJET FLI-2018-12-01**

ATTENDU QUE la MRC du Granit a reçu une demande d'aide financière au Fonds local d'investissement pour l'acquisition d'une entreprise de services, projet FLI-2018-12-01;

ATTENDU QUE le comité de financement de la MRC du Granit a analysé ce projet et recommande au comité administratif de la MRC d'accorder l'aide financière demandée pour ce projet;

ATTENDU QUE les maires du comité administratif de la MRC ont pris connaissance de ce projet et des recommandations du comité de financement et qu'ils les acceptent;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté du Granit approuve qu'un prêt de 25 000 \$ soit accordé au promoteur du projet FLI-2018-12-01 pour son projet d'acquisition d'une entreprise de services, le tout selon les conditions prévues pour la gestion des prêts au FLI.

QUE la secrétaire-trésorière et madame le préfet soient autorisées à signer la garantie de prêt et les autres documents nécessaires à ce prêt.

QUE ce montant soit versé à même les sommes disponibles au Fonds local d'investissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.0

FRAIS DE DÉPLACEMENT DE MADAME LE PRÉFET

C.A. 2018-140

FRAIS DE DÉPLACEMENT DE MADAME LE PRÉFET, OCTOBRE ET NOVEMBRE 2018

ATTENDU QUE madame le préfet a déposé aux membres du comité administratif la liste de ses frais de déplacement pour les mois d'octobre et novembre 2018 et que les maires les acceptent;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la MRC autorise le paiement des frais de déplacement de madame Marielle Fecteau pour les mois d'octobre et novembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.0

PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Il est convenu qu'il n'y ait pas de rencontre en janvier à moins que ce soit nécessaire. Si tel est le cas, un avis de convocation sera envoyé conformément à la loi.

8.0

VARIA

Invitation – Planification stratégique loisir

Madame France Bisson, président du comité consultatif culturel donne des détails en lien avec l'invitation que les maires ont reçue pour une rencontre portant sur la planification stratégique en loisir qui aura lieu le 23 janvier prochain. Elle souligne l'importance que chaque municipalité ait au moins un représentant.

9.0

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.A. 2018-141

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé appuyé et résolu :

QUE la séance du comité administratif du 12 décembre 2018 soit levée, il est 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marielle Fecteau
Préfet

Sonia Cloutier
Secrétaire-trésorière
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité Régionale de Comté du Granit, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou aux surplus non affectés, pour les dépenses votées à la séance du comité administratif de ce 12 décembre 2018 et ce, pour les résolutions C.A. 2018-139 et C.A. 2018-140.

Sonia Cloutier
Secrétaire-trésorière
Directrice générale